

**À Sornac, en Corrèze, une micro-crèche vient d'être inaugurée. Ce mode de garde alternatif en milieu rural permet aux parents de communes isolées de partir travailler sereinement.**

**Reportage.**



Camille Rizard, présidente de l'association « Les P'tits Bouts ».



## Micro-crèche, maxi service

Les parents réunis dans l'association « Les P'tits Bouts » sont soulagés. La micro-crèche de Sornac a pu ouvrir comme prévu en septembre dernier. Tout a été organisé dans les règles de l'art, qui sont exigeantes pour l'accueil des enfants de 3 mois à 6 ans. Désormais, l'Amusette – c'est le nom de la micro-crèche – peut accueillir jusqu'à neuf enfants à la fois, dans un appartement spécialement aménagé qui compte une salle de jeux, un coin repas, une cuisine, une pièce de change, deux chambres... Treize enfants sont déjà inscrits, dont sept viennent régulièrement et six occasionnellement. La formule est souple, elle offre une solution de garde alternative quand la famille ne peut plus assurer ce service, et que les assistantes maternelles ne suffisent plus à répondre aux demandes. « C'était le système D, avant », confesse Camille Rizard, présidente de l'association et mère de deux bouts de chou. Enseignante, Camille a profité des vacances d'été 2008 pour mettre les bouchées doubles, afin de faire aboutir le projet. « Entre les réunions techniques, où j'avais mon petit dernier dans les bras, le recrutement du personnel, l'aménagement et la mise aux normes, l'acquisition du matériel, on n'a pas chômé ! », affirme-t-elle fièrement. L'association bénéficie, dans son fonctionnement, des compétences d'une animatrice de la communauté de communes, Mélanie Flament, et d'une éducatrice de jeunes enfants très investie dans l'expérimentation de micro-crèches, Valérie Lacroix, salariée de l'Adaje 19 (Association pour le développement de l'accueil du jeune enfant en milieu rural,

qui rassemble la Caf, le Conseil général et la MSA). En cette belle journée de janvier, le soleil éclaire par à-coups les plaques de neige qui persistent sur le plateau de Millevaches. C'est le jour de l'inauguration pour l'Amusette, et il y a du monde.

### Une formule souple

Le président du Conseil général, François Hollande, s'est déplacé, ainsi que Jean-Pierre Dupont, député de la Corrèze et président de la Fondation Jacques Chirac, un des partenaires du projet. Avec eux, le maire de Sornac, Roger Loche, Pierre Fournet, président de la com- ➔

### Un partenariat efficace

Comme l'a remarqué avec satisfaction François Hollande, président du Conseil général de la Corrèze, dans son discours d'inauguration, beaucoup d'organismes se sont impliqués dans ce projet, entamé un an seulement avant l'ouverture de la micro-crèche. Au Conseil général se sont en effet joints principalement la MSA, la Caisse d'allocations familiales de la Corrèze et des employeurs locaux. À la MSA et à la Caf, le soutien technique et financier. La Fondation de France et la Fondation Jacques Chirac ont aussi

participé au financement. Sans oublier l'Office HLM, propriétaire des lieux, grâce auquel la commune n'acquitte que la moitié du loyer normalement exigible. Marcel Esquieu, président de la Caf, parle d'un « travail en partenariat exemplaire » entre les différentes institutions concernées. Selon Daniel Gaillat, président de la MSA du Limousin, ce dernier résulte de « liens étroits, multiples et contractualisés », qui existent depuis déjà longtemps. « Cela prouve qu'on peut innover », en conclut François Hollande.



François Hollande, président du Conseil général de la Corrèze et Jean-Pierre Dupont, député de la Corrèze et président de la Fondation Jacques Chirac.

↳ munauté de communes de Bugeat-Sornac. Les institutions sociales partenaires sont elles aussi représentées : Daniel Gaillat et Ludovic Martin, respectivement président et directeur général de la MSA du Limousin, Marcel Esquieu, président de la Caisse d'allocations familiales de la Corrèze, et son directeur Dominique Troudet. Dans les locaux de l'Amusette, tous effectuent une visite, sous les yeux un peu ébahis d'un des petits hôtes du lieu, dont c'est l'heure du goûter. Aujourd'hui, il reçoit l'attention des quatre auxiliaires de petite enfance de la micro-crèche rien que pour lui. L'une d'elles, Véronique Combié, explique que l'Amusette ouvre de huit heures à dix-huit heures trente. Cette amplitude horaire est suffisante pour que les parents, qui résident à Sornac et dans les communes avoisinantes, puissent amener et venir chercher leurs petits.

## Valeur d'exemple

Pierre Fournet estime que la micro-crèche est « *un mode de garde adapté au milieu rural. Il est assez souple et correspond bien aux besoins du territoire* ». Territoire dont il faut par ailleurs assurer la reconquête, selon les termes du député Jean-Pierre Dupont, qui observe le rajeunissement de certaines zones d'implantation démographique. Or, souligne-t-il, « *les problèmes de la petite enfance sont plus aigus en milieu rural* », du fait de l'éloignement des services, auquel l'affaiblissement de la solidarité intergénérationnelle ne peut proposer de solution de rechange. Daniel Gaillat est de cet avis : « *Il y a un sous-équipement du milieu rural en matière de structures d'accueil collectives* », analyse-t-il. « *C'est la raison pour laquelle la MSA s'est engagée en 2007 dans un appel à projets pour expérimenter les micro-crèches* ». « *Vous avez une responsabilité énorme* », annonce François Hollande aux membres de l'association « Les P'tits Bouts », tout en adoucissant le propos par un sourire, « *car il faut que cette expérience vive et prospère. Elle a valeur d'exemple* ». Il voit déjà plus loin, annonçant d'autres expérimentations dans le département, sur la base d'un diagnostic territorial. Le fils de Camille, la présidente de l'association, attend impatiemment que sa maman soit libérée des discours pour la rejoindre. L'avenir appartient aux enfants, disent les adultes. En attendant, il y a l'Amusette. ■

Thomas Bousquet

## RHÔNE

### Des oreilles pas sourdes aux conseils

Devant le succès rencontré l'an dernier par ses animations à l'occasion de la Journée nationale de l'audition, la MSA du Rhône a reconduit sa participation pour l'édition 2009 et a choisi de sensibiliser les jeunes et les exploitants agricoles à la nécessité de se protéger du bruit et préserver leur audition.

Parce qu'ils sont en première ligne en se destinant à des métiers liés à l'agriculture et parce qu'ils sont susceptibles de s'exposer dans leurs activités de loisir à des niveaux sonores souvent élevés, une centaine d'élèves de deux Maisons familiales rurales du département ont pu bénéficier d'une matinée de prévention concoctée par la MSA.



Au programme, un circuit de trois ateliers avec un quiz permettant d'évaluer les connaissances sur les risques de surdité ; la possibilité de mesurer le bruit sur un outil de travail agricole et sur le son émis par un baladeur MP3, outil prisé par les ados ; la diffusion d'un film sur les dangers du bruit « *T'entends ???* », réalisé par les élèves du BTS audiovisuel du lycée Pierre Corneille, de Rouen. Chaque atelier a permis de lancer le débat entre les professionnels de la MSA (services santé sécurité au travail, prévention santé et communication) et les élèves, accueillis en sous-groupes de 5 à 9 personnes.

C'est un autre parcours qui était proposé aux agriculteurs l'après-midi. Ils ont eu la possibilité de tester leur audition, faire mesurer le niveau sonore de leur propre matériel agricole (trancheuse, débroussailluse...) et s'informer sur le bruit et ses nuisances. Et ils ne sont pas repartis les mains vides ; à l'issue de cette intervention, bouchons d'oreille, casques anti-bruit et documentation leur ont été remis. Parce que les occasions de malmener nos oreilles ne manquent pas, autant les protéger dès qu'on le peut !



© MSA Ardèche-Loire

## RHÔNE-ALPES

### La MSA à Eurobois

Rendez-vous incontournable des professionnels de la filière bois, le salon Eurobois s'est tenu fin février à Eurexpo-Lyon (la région Rhône Alpes est le premier employeur de la filière bois en France). Sous l'égide de l'Aromsa Rhône-Alpes, la MSA y a participé afin de sensibiliser les professionnels aux risques liés à leurs activités et notamment le bruit au travail – qui

concerne un grand nombre de postes de travail en scierie et en exploitation forestière. Animations proposées aux professionnels sur le stand : mesure du niveau sonore de leur environnement, test de connaissances sur le bruit, simulation des répercussions de l'agencement des outils et matériels sur la réduction du bruit au travail, échanges et conseils sur les équipements de protection individuelle... Les médecins du travail et conseillers en prévention des MSA de la région Rhône-Alpes (Alpes du Nord, Drôme, Ardèche-Loire, Rhône et Ain) se sont mobilisés pour informer et apporter des conseils personnalisés aux exploitants forestiers, coopératives ou salariés de la filière. Car si la disparition du bruit paraît certainement utopique, des mesures préventives, simples, peuvent limiter son impact sur l'homme et les conditions de travail.